

Béthune, le 12 mars 2020

Monsieur le Directeur général des
Voies navigables de France
Thierry GUIMBAUD
175 rue Ludovic Boutleux
62400 BETHUNE

Objet : Situation sur l'évolution du coronavirus et impact à VNF et pour son personnel

Monsieur le Directeur général,

Suite à l'intervention de ce soir du Président de la république concernant l'évolution du coronavirus et les nouvelles mesures de prévention qu'il préconise, la CFDT-VNF vous invite à :

- Elargir le dispositif du télétravail sans limitation de durée hebdomadaire pour tous les personnels dont les fonctions ne sont pas primordiales au PCA de VNF. Ace titre, l'étendre également aux personnels qui ne sont pas encore recensés dans le dispositif actuel ;
- Fournir dans la limite des moyens à disposition de l'établissement tout le matériel nécessaire au télétravail ;
- Communiquer sur la procédure (la créer ou l'élargir le cas échéant) pour permettre aux personnels non équipés de matériel informatique professionnel de se connecter sur leur matériel personnel tout en préservant les dispositifs de sécurité de l'EPA (accès à la messagerie par exemple) ;
- Octroyer des ASA rémunérées pour tous les personnels pouvant justifier d'un état de santé fragilisé (situation connue et déclarée, certificat médical etc.)
- Permettre l'usage des journées enfants/parents malades pour les personnels sans moyen de garde des enfants suite à la fermeture des crèches et écoles et augmenter exceptionnellement la dotation annuelle prévue à cet effet pour les salariés de droit privé et des ASA rémunérées pour les agents de droit public ;
- Annuler toutes les réunions et instances ne relevant pas d'une urgence instantanée ;
- Pour conserver le dialogue social et la représentativité des personnels, élargir la cellule de veille (de crise) à un représentant par OS qui aura en charge de faire le lien avec les élus de son syndicat ;
- Permettre à tous les personnels équipés d'accéder à SKYPE pour permettre les échanges en Visio du domicile et élargir la capacité d'accueil en conférence téléphonique ;
- Garantir aucune perte financière pour les personnels pendant cette période de crise ;
- Assurer une communication dès demain aux personnels pour clarifier les dispositions que vous entendez mettre en œuvre afin de suivre les préconisations du Président de la république.

Nous prenons notre part de responsabilité en annulant dès ce soir toutes les réunions programmées en interne à la CFDT-VNF notamment les HMI et les Assemblées générales.

Enfin, nous vous invitons à communiquer auprès des RST et des représentants des personnels dans les différents CHSCT locaux et central et nous restons à votre disposition pour tout échanges complémentaires liés à l'urgence de cette situation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes cordiales salutations.

Rudy DELEURENCE
Secrétaire général de la CFDT-VNF